



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Avis de la commune de Leyrieu

Le projet de tramway Crémieu–Part-Dieu par Meyzieu est un projet très attendu par la population, et la connexion avec la Métropole lyonnaise pourrait être une opportunité pour les habitants de la commune pour ce qui concerne l'accès à la formation, aux études supérieures, au travail, mais également à la santé, à la culture, aux loisirs, ou encore au sport.

La question des mobilités est un enjeu important dans la commune et qui concerne toutes les tranches d'âge. Le bouquet de mobilités mis en place par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné constitue une réponse, notamment pour l'accès à l'emploi et les déplacements de proximité (- de 3 km). Mais cette opportunité de transport en commun sera un vrai plus.

Toutefois, un projet de cette envergure réclame une vision prospective afin de conserver les grands équilibres qui constituent la qualité de vie dans notre commune, et plus généralement dans notre bassin de vie.



Leyrieu est un village de 919 habitants situé à environ une trentaine de kilomètres à l'est de Lyon, à l'extrême nord-ouest du département de l'Isère. La commune est composée d'un bourg et de deux hameaux : Certeau et Sainte-Marie-de-Tortas. Le village est adossé aux falaises calcaires du plateau de l'Isle Crémieu, entre le Rhône et la cité médiévale de Crémieu. Elle fait partie de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Mairie
<http://www.leyrieu.fr>

1435 Route de La Balme,
38460 Leyrieu

Tél : 04 74 90 91 97





Au-delà de l'opportunité que constitue ce projet, les élus de Leyrieu seront attentifs aux questions de pression foncière.

Le PLU de la commune est actuellement en révision, et le PPAD relève trois axes :

Axe 1. Perpétuer les qualités et l'attrait d'une commune pleine de vies, soucieuse du bien-être de ses habitants

Axe 2. Penser la biodiversité et les ressources naturelles en lien avec la transition écologique et l'enjeu climatique

Axe 3. Poursuivre une politique d'aménagement responsable de Leyrieu, conjuguant désormais ambition avec sobriété.

Nous serons donc vigilants à ce que ce projet puisse être un bénéfice et non une contrainte.

Comme les communes limitrophes de la nôtre, nous serons attentifs aux études de trafic et aux aménagements prévus afin de limiter les congestions routières, notamment sur la RD65 qui traverse notre commune, d'autant que le projet doit se regarder à l'aune d'autres grands chantiers comme l'EPR 2 ou de la création d'un nouveau franchissement sur le Rhône. De plus, les questions de stationnements et de rabattements seront cruciales.

Nous préconisons que notre intercommunalité puisse être notre relais auprès de la Région dans la cadre du projet. D'ailleurs, nous nous joignons en complémentarité à l'avis émis par les Balcons du Dauphiné lors de cette concertation.

Enfin, la commune de Leyrieu préconise une incitation forte au covoiturage, notamment par la mise en place de tarifs dégressifs pour le stationnement en fonction du nombre de personnes présentes dans les véhicules.

La question de la réussite de ce transport dépendra du tarif qui sera appliqué pour son utilisation. Aussi, la commune émet la possibilité d'avoir dès le départ une offre qui permette un accès à la multimodalité (location vélo, billet de métro....).

En conclusion, la commune de Leyrieu se positionne favorablement quant à la création de cette ligne de tramway entre Crémieu et Lyon-Part Dieu, en passant par Meyzieu sans rupture de charges. Nous notons toutefois des vigilances quant à la gestion des flux et congestions de véhicules pour se rendre aux gares, quant aux stationnements, quant aux déséquilibres fonciers que pourrait engendrer l'équipement.